



## Coupure de gaz sans préavis

Par **florianl**, le **10/03/2009** à **13:14**

bonjour, je vais essayer d'expliquer mon problème.  
je suis étudiant et en collocation dans un appartement depuis septembre 2007  
cet été, une de mes colocataires est partie de grenoble et nous avons donc fait la modification du contrat GDF qui était à son nom. (Je précise que la demande de résiliation et de reprise du contrat à mon nom on été envoyé dans le MEME courrier)  
vers les mois de novembre, j'avais un matin fait face à la première tentative de GDF. un technicien était venu pour couper le gaz, heureusement il a sonné et voyant que l'appartement était habité n'avais pas coupé le gaz en me disant qu'il me fallait contacter GDF.  
Ce que j'ai fait, et la première fois, j'ai eu une personne me signalant qu'il y avait un problème au niveau de mon contrat et qu'il fallait refaire mais je n'étais apparemment pas au bon service.  
J'appelle donc le service concerné qui me dit que tout est en ordre! pas de problème rien a signaler etc...  
bon? je rappelle le lendemain en me disant que peut-être ça aurait changer mais non.  
Une semaine plus tard, un coup e file de GDF qui me dit que je suis pas en règle et qu'il faut que j'appelle le numéro que j'ai déjà joint deux fois.  
Et me voilà à faire la navette entre les deux services pendant plusieurs jours mais avec l'arrivée des vacances de Noël et de ma facture de téléphone (ouille) j'ai mis la question de côté puis je l'ai oubliée (je sais c'est pas bien mais bon c'était en plus de ça la période de mon concours et c'est du genre quitte ou double)  
net la, 09 mars 2009, sans aucun avis, aucune mise en garde, plus de gaz. j'appelle le SAV pour savoir qu'est ce qui se passe et ils me confirment qu'on ma coupé le gaz, je refais mon contrat (je sais pas pourquoi ils peuvent maintenant et pas avant je suis paumé), t je prend rendez vous pour qu'un technicien vienne nous remettre le gaz soit demain aprem avec une fourchette de 4h où personne n'est disponible (et c'est pas une question d'envie quand on peut pas on peut pas) ou sinon, vendredi aprem ou je suis personnellement en exam toute l'aprem.  
alors voilà ma question, que dois-je faire maintenant? Me laisser berner comme un bleu et attendre la semaine prochaine pour récupérer l'eau chaude et le chauffage? Râler pour qu'ils trouvent un technicien immédiatement (ça doit pas prendre 2h de remettre du gaz faut pas abuser) ou allez faire

sauter le sceller et me remettre le gaz moi-même?  
C'est légale de couper le gaz en hiver?  
Merci de votre aide